

**DELIBERATION N° 2025-18
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

Date de convocation : 13 juin 2025

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Damien GAILLETON, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE,
M. Pascal BIZOUARNE.

Absents excusés : M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD
M. Julien BONETTI donne pouvoir à M. Serge BULIN
Mme Christine LEBON donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE
M. Loïc LAUBIER

Absents : M. Philippe GRILLOT

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte SURELLE

Objet : Dotation Cantonale d'Équipement - programmation 2024-2026

Monsieur le Maire propose que les travaux de voirie pour un montant de 24.552,60 € TTC soient retenus dans le cadre de la programmation de la Dotation Cantonale d'Équipement 2024-2026

Le Conseil Municipal,

Sollicite la Dotation Cantonale d'Équipement 2024-2026 qui sera affectée au budget

Autorise le Maire à signer toutes pièces utiles

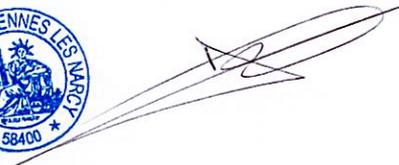
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Bénédicte SURELLE



Le Maire,
Alain BAUGET



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.